Journées AVPU
Marseille
21 – 22 juin 2017

Présentation de Montpellier Méditerranée Métropole
Prestations des prestations de propreté : une volonté de regrouper les prestations de nettoiement et de collecte
Les limites du toujours plus
Pourquoi un observatoire de la propreté
Les premiers résultats
Analyse croisée observatoire / demande sociale
Perspectives

Présentation de la Métropole de Montpellier

31 communes

427 540 hab.

43 421 hectares

7 % du département

Une déconcentration des services en pôles territoriaux

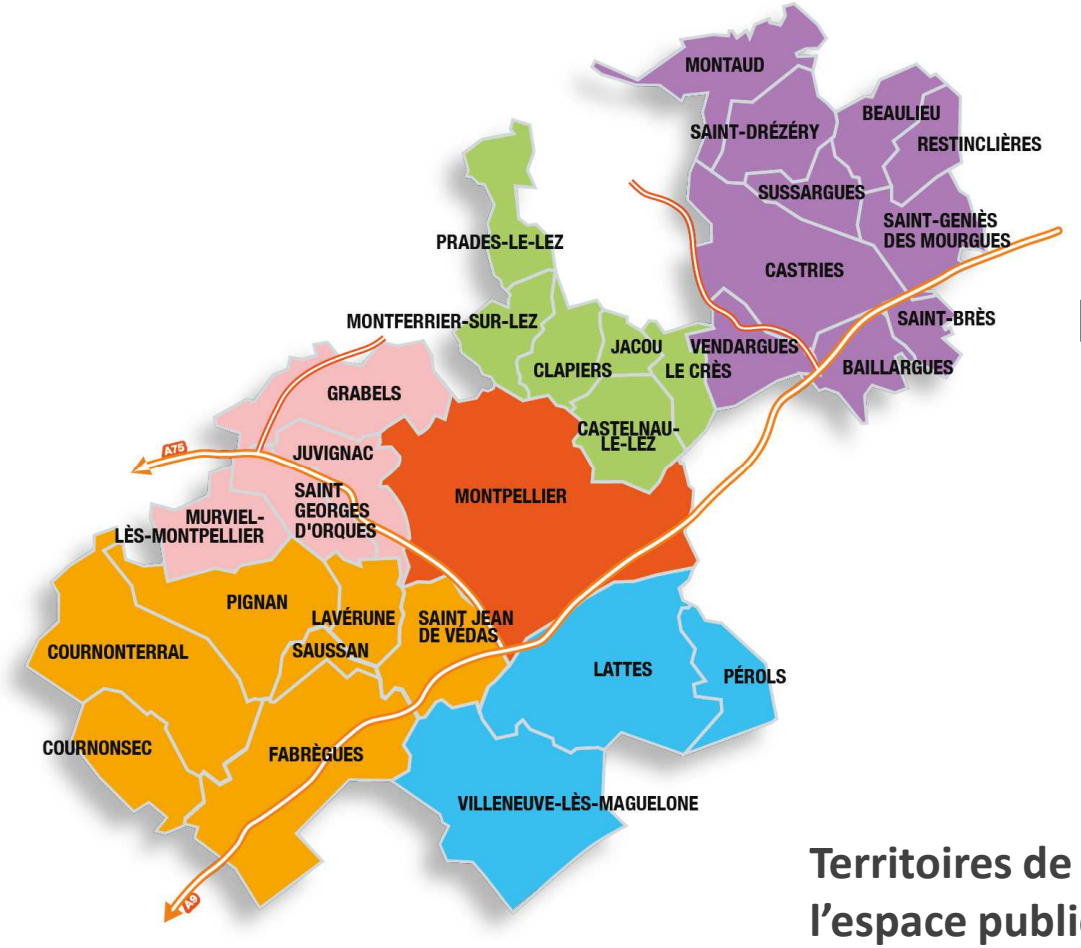

- Secteur 1 : Plaine ouest
- Secteur 2 : Piémonts et Garrigues
- Secteur 3 : Vallée du Lez
- Secteur 4 : Cadoule et Bérange
- Secteur 5 : Littoral
- Secteur 6 : Montpellier

Territoires de gestion de la voirie et de l'espace public, le nettoiement a été transféré dans le cadre de la compétence voirie

Organisation des services propreté

Prestations de nettoiement :

- Balayage mécanique et manuel (cantonniers)
- Lavage des espaces piétonniers
- Collecte des corbeilles à papiers et ramassage des sacs des cantonniers
- Ramassage des feuilles mortes
- Nettoiement des espaces verts, hors parcs fermés
- Nettoiement voies et stations de tram
- Nettoiement des manifestations diverses
- Désherbage zéro phyto (manuel, mousse active).

Ne comprend pas l'enlèvement des tags et la collecte des halles et marchés qui restent de compétence communale.

Ces prestations sont réalisées sur l'ensemble Montpellier, en deux marchés, par la Société Méditerranéenne de Nettoiement (SMN) du groupe Nicollin. Pour les autres communes le nettoiement est assuré en régie par les pôles.

Prestations de collecte :

- La collecte des déchets résiduels, des bio déchets et des déchets recyclables en porte à porte,
- La collecte des conteneurs aériens et enterrés d'apport volontaire du verre usagé, des vieux papiers, des déchets résiduels et des déchets recyclables, Les collectes spécifiques en porte à porte des cartons des commerçants, des verres des bars et restaurants,
- la collecte des encombrants.

Ces prestations sont réalisées sur l'ensemble Montpellier, en 3 marchés, par la Société Méditerranéenne de Nettoiement (SMN) du groupe Nicollin et par la société Urbaser. Pour les autres communes le nettoiement est assuré en régie par les pôles.

Organisation des services propreté

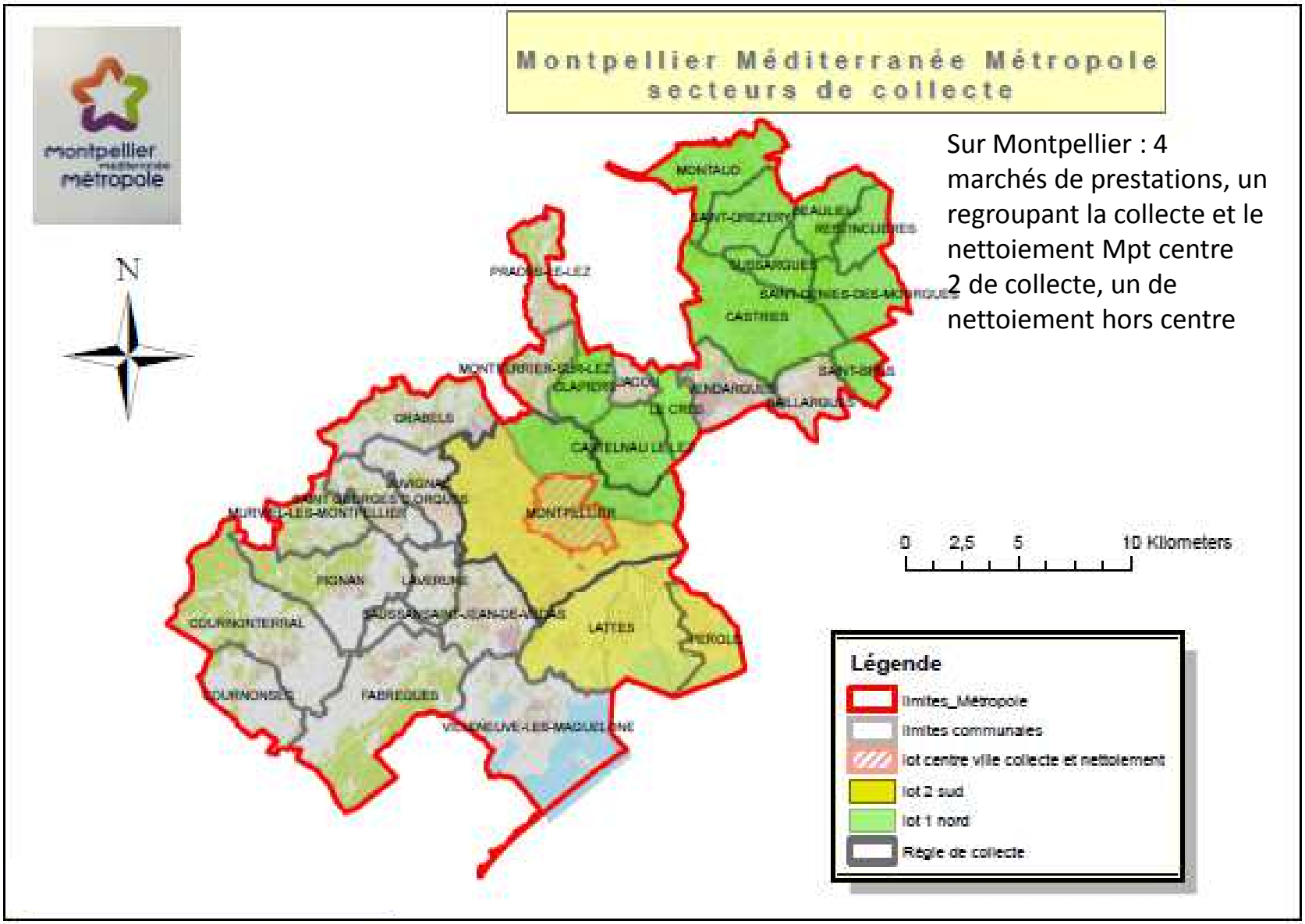

Sur Montpellier : 4 marchés de prestations, un regroupant la collecte et le nettoiement Mpt centre 2 de collecte, un de nettoiement hors centre

Organisation des services propreté

Couts des marchés :

- collecte et nettoiement centre ville : 121 Millions d'euros HT pour 7 ans
- nettoiement hors centre ville : 41,5 Millions d'euros HT pour 7 ans

Une diminution significative des coûts liée à la mutualisation (- 4,7 m€ sur le même périmètre)

Sur Montpellier :

Nombre d'agents opérationnels : 278 équivalents temps plein

Nombre de véhicules opérationnels : 70 engins (dont 32 BOM dont 15 < 5m3, 12 balayeuses – laveuses PL, 9 balayeuses – laveuses compactes, 2 micro balayeuses électriques, 4 décapeuses, 5 aspires feuilles, 2 gloutons).

267 m3 de volume utile pour la collecte en porte à porte, utilisation des BOM en double poste.

Les plages horaires de réalisation des prestations prévoient que les prestations de nettoiement interviennent, autant que possible postérieurement et dans un délai court après la collecte, qu'il s'agisse de la collecte des déchets résiduels ou de la collecte des encombrants.

La collecte des déchets résiduels en porte à porte ramasse l'ensemble des sacs au sol, y compris ceux laissés intentionnellement par les agents du nettoiement ou cantonniers (sacs de balayures et sacs des corbeilles publiques.

Dans les secteurs où la collecte des déchets résiduels s'effectue par apport volontaire sur des postes fixes (bacs roulants ou conteneurs enterrés), les cantonniers déposent dans ces postes fixes les sacs au sol rencontrés sur leurs circuits de nettoiement, ainsi que leurs sacs de balayures et les sacs des corbeilles publiques.

Organisation des services propreté

Fréquences de collecte des Ordures Ménagères

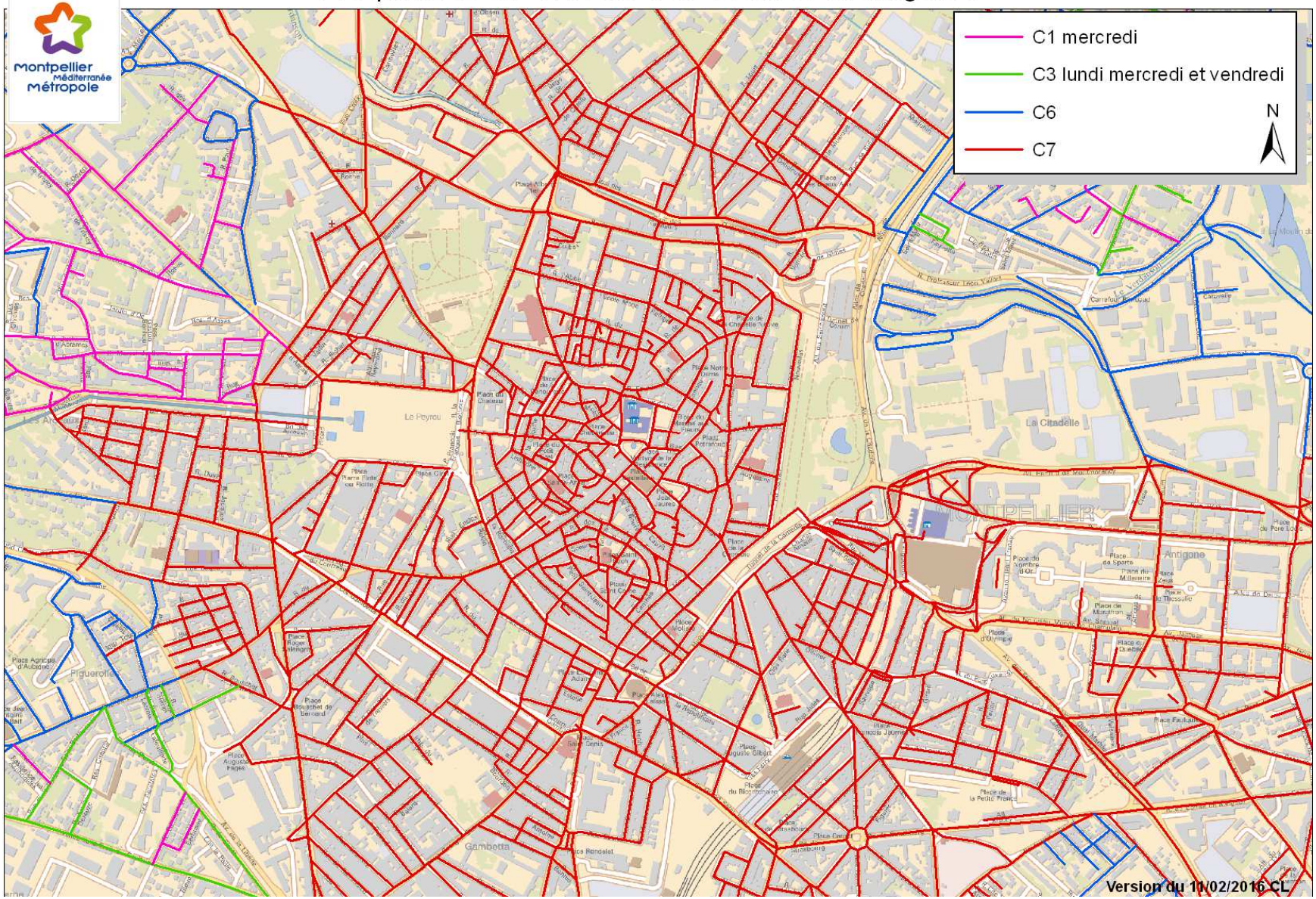

AVPU – 21 – 22 juin 2017

Des prestations de fond et de maintient de la propreté

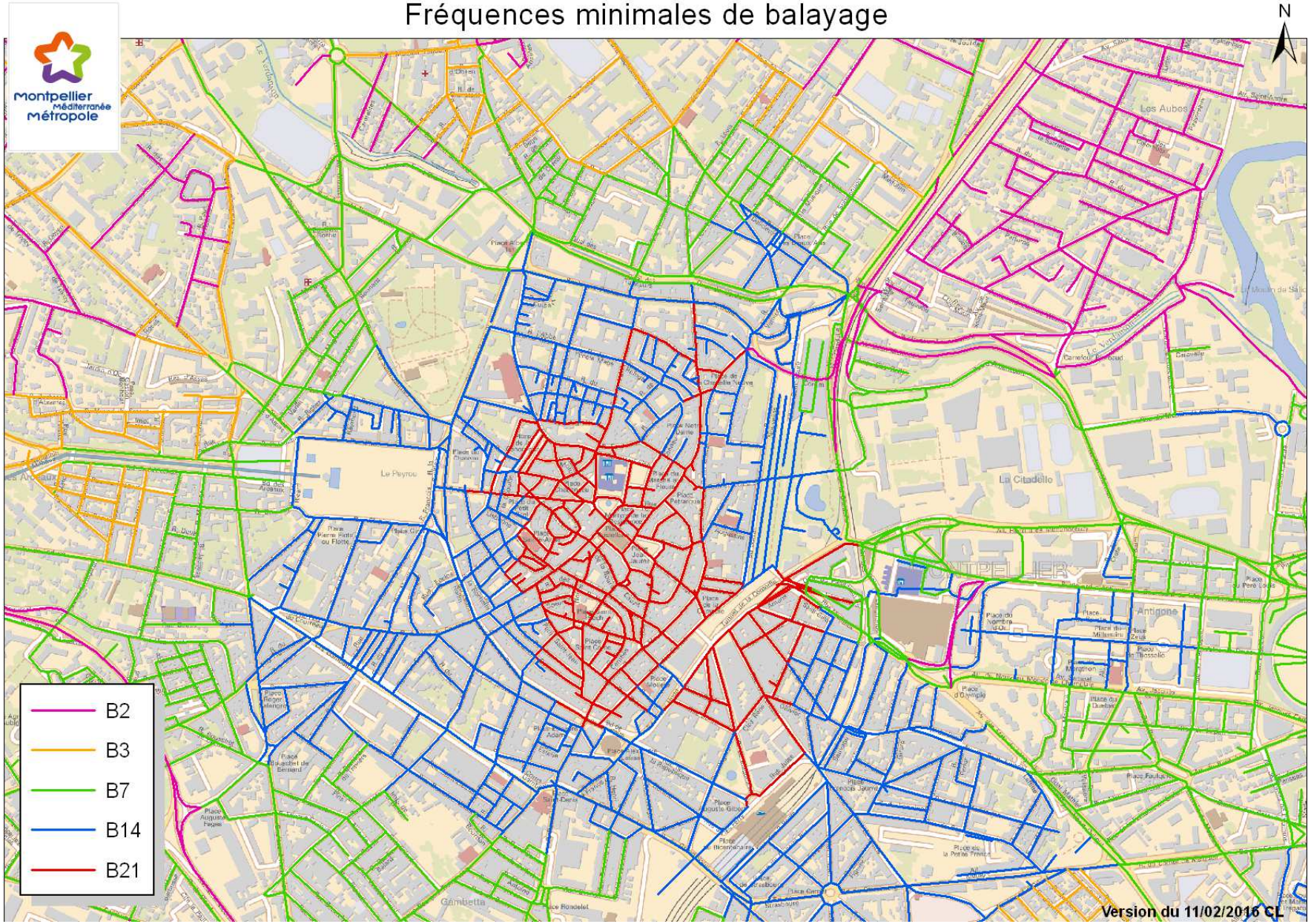

AVPU – 21 – 22 juin 2017

Des prestations de lavage renforcées en centre ville

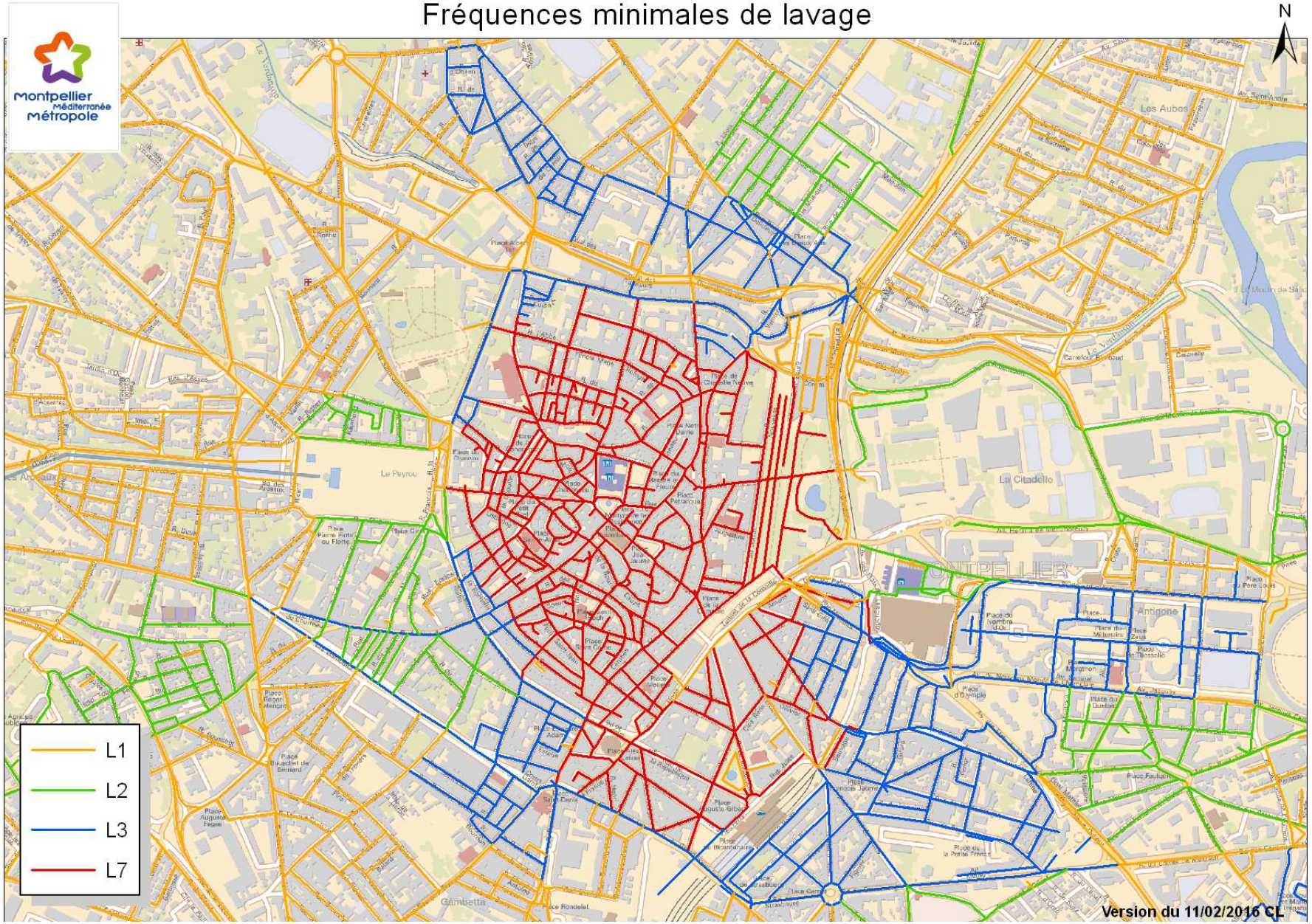

Une organisation complexe, mal respectée

UN SERVICE DE COLLECTE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS À PARTIR DU 4 JANVIER 2016

Afin de tenir compte de l'évolution des comportements et pour inciter plus encore à la réduction et au tri des déchets, **le bac gris des déchets ménagers résiduels ne sera plus collecté dorénavant qu'une fois par semaine dans les zones pavillonnaires.**

Cette nouvelle organisation a également pour objectif de réduire l'empreinte carbone du service de collecte en réduisant le nombre de tournées de camions bennes et de baisser le coût supporté par la collectivité. Elle a pour conséquence de modifier les jours de collecte. Elle doit également vous inciter à trier davantage vos déchets.

Pour les foyers de 4 personnes et plus résidant en pavillon, il est possible de demander un bac gris plus grand.

Tout savoir sur
montpellier3m.fr/collecte

0800 88 11 77

LES SERVICES ACCESSIBLES EN LIGNE
sur montpellier3m.fr/collecte

CHANGEMENT DE BAC GRIS : pour les foyers de 4 personnes et plus, résidant en pavillon et qui souhaitent des bacs plus grands, remplissez le formulaire de demande en ligne ou appelez le 0800 88 11 77.

ENCOMBRANTS : retrouvez les horaires d'ouverture de la déchèterie la plus proche dans la rubrique « Points Propreté » ou prenez rendez-vous grâce au formulaire en ligne ou via le guichet unique en mairie.

JOURS FÉRIÉS : accédez au calendrier de report des jours de collecte.

LA COLLECTE DES DÉCHETS À JUVIGNAC

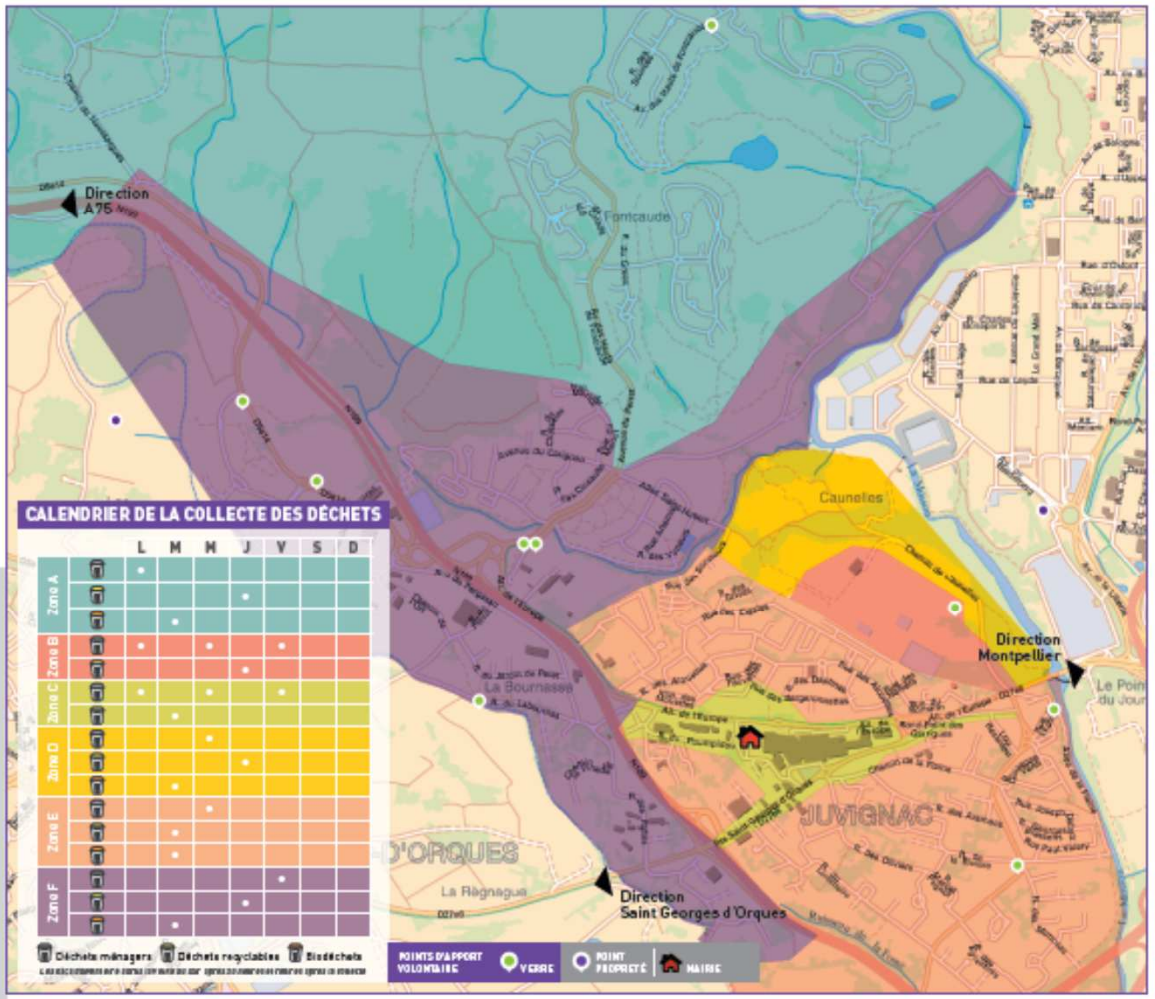

Bilan E - services 2016

Demandes E services	Hors MauQ	avec MauQ	Total
Nombre total	43174	2715	45889
voirie et espace public	8543	1049	9592
culture	61		61
sport	236	8	244
Collecte et nettoiement	30030	484	30514
eau - assainssement	1293	191	1484
emploi et stages	2160		2160
téléalarme	132		132
divers	719	81	800
Sécurité, tranquilité		173	
Stationnement		101	
tags		628	427
traité par Spet	39866	1724	41590
	92%	63%	91%

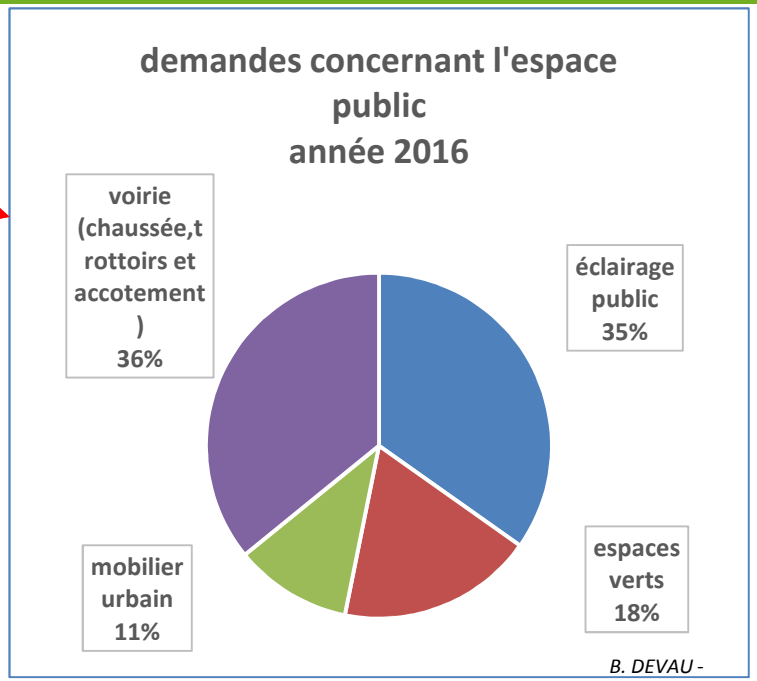

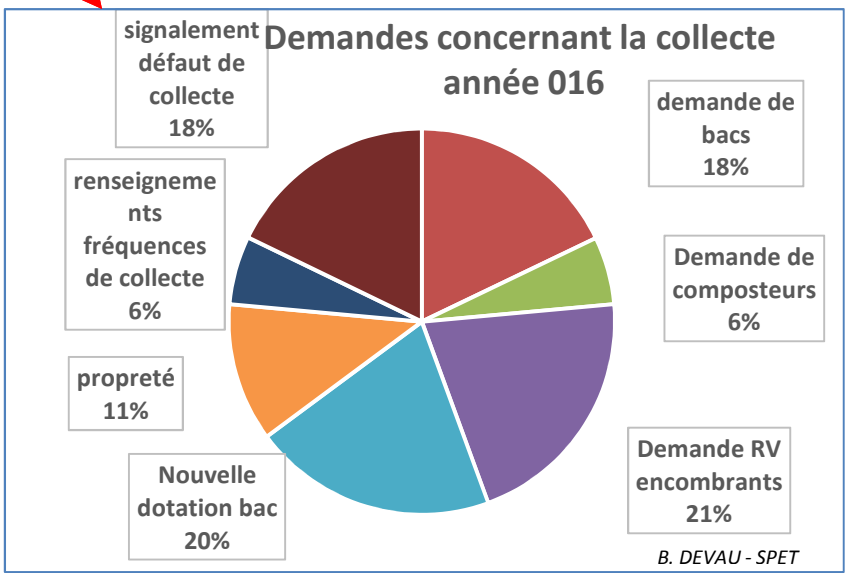

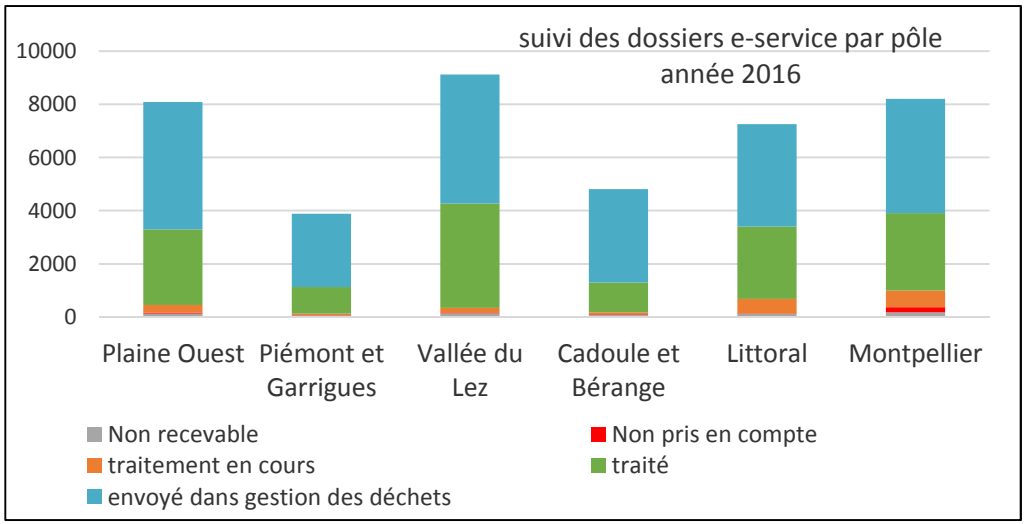

Objectif de la mise en place de l'observatoire :

L'objet de cet observatoire est de mesurer de façon indépendante les causes de non propreté à l'aide de fiches normalisées de suivi de qualité.

En effet, la notion de propreté, ou plutôt de non propreté, est assez subjective, il est donc apparu nécessaire de mettre en place un **« observatoire de la propreté »,** qui permet de confronter des données objectives à la demande sociale.

1. Méthode :

Le contrôle qualité effectué par un prestataire repose sur :

- Des relevés mensuels tirés au sort sur une base de 500 sites sélectionnés en fonction de leur typologie, dont dépend leur potentiel de salissure. Ces 500 sites couvrent l'ensemble de la commune ;
- Le caractère inopiné des contrôles. Il s'agit d'avoir une vision la plus proche possible de l'usager, indépendante des contrôles de suivi des prestations qui sont assurés par les agents de la Direction de la Propreté et de la Valorisation des Déchets ou par le prestataire ;
- Une surface de relevé correspondant à l'espace couvert visuellement en un point, environ 500m² ;
- L'utilisation d'une grille normalisée utilisée par les collectivités membre de l'association des villes pour la propreté urbaine, AVPU, qui pour chaque site inventorié dénombre des « unités de comptage » en fonction de la nature des déchets.

Répartition des points

La répartitions des points a été faite en respectant un maillage le plus homogène possible et proportionnel à la densité d'habitants par quartier et à la typologie de l'habitat

Nb commerce	40
Nb Bureaux	20
Collectifs de centre ville	72
Collectifs de périphérie	230
Pavillonaires	102
Lycée, collège ou école	25
Parcs et jardins	11
	500

Centre ville	107
CROIX D'ARGENT	101
CEVENNES	61
HOPITAUX FACULTES	60
MOSSON	62
PRES D'ARENES	60
PORT MARIANNE	49
	500

Les contrôles sont inopinés, il s'agit en effet de conserver au maximum le caractère aléatoire des contrôles tout en permettant un suivi régulier et comparable. A cet effet, 225 points d'observations sont déterminés de façon aléatoire parmi les points cartographiés, répartis dans chaque quartier et différents des sites programmés. Ces contrôles peuvent avoir lieu sur une plage horaire de 9h à 20h30, y compris les samedis et les dimanches.

25 sites sont scrutés tous les mois; ils correspondent au suivi fait par l'AVPU

AVPU – 21 – 22 juin 2017

Résultats IMS

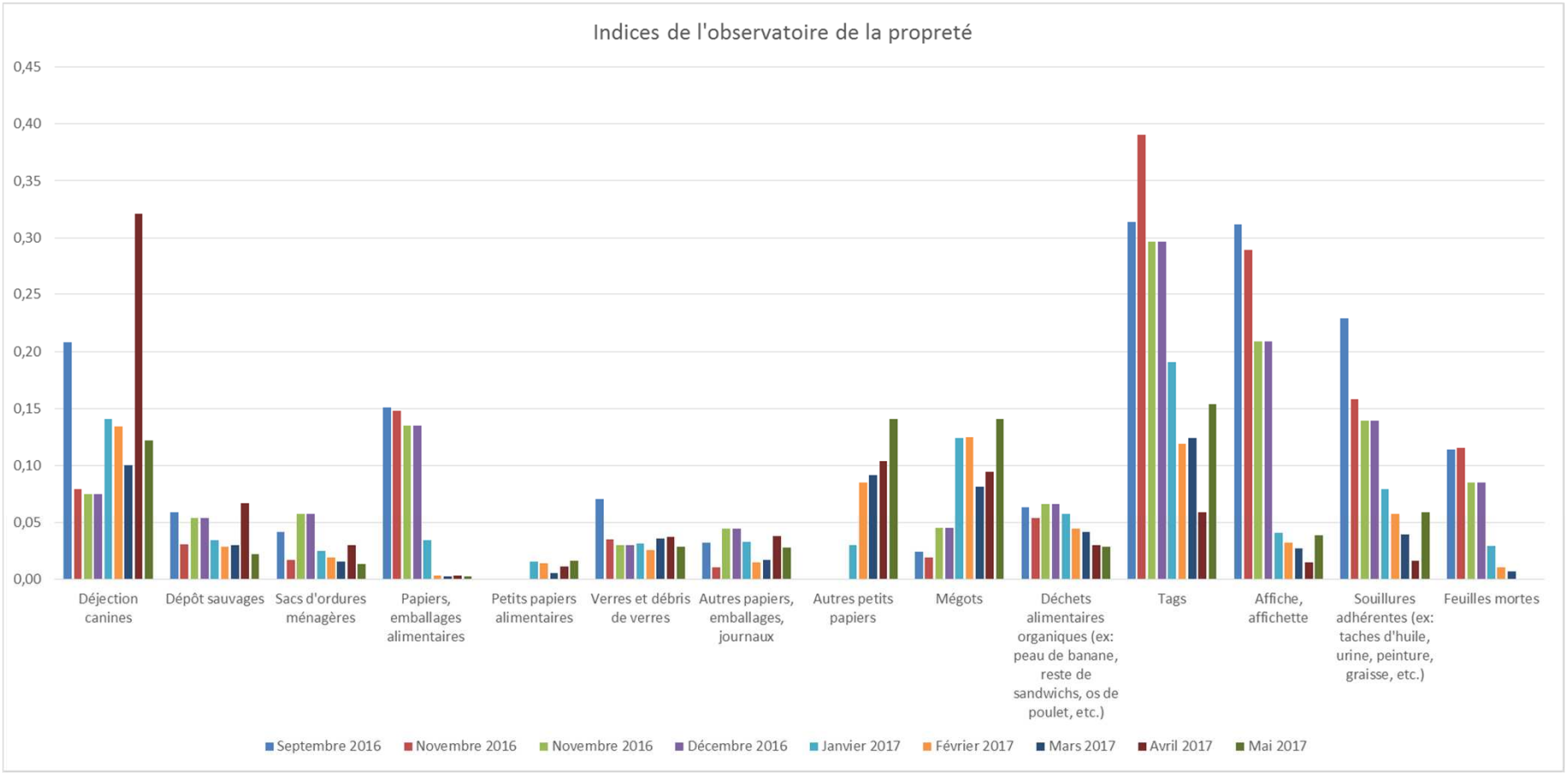

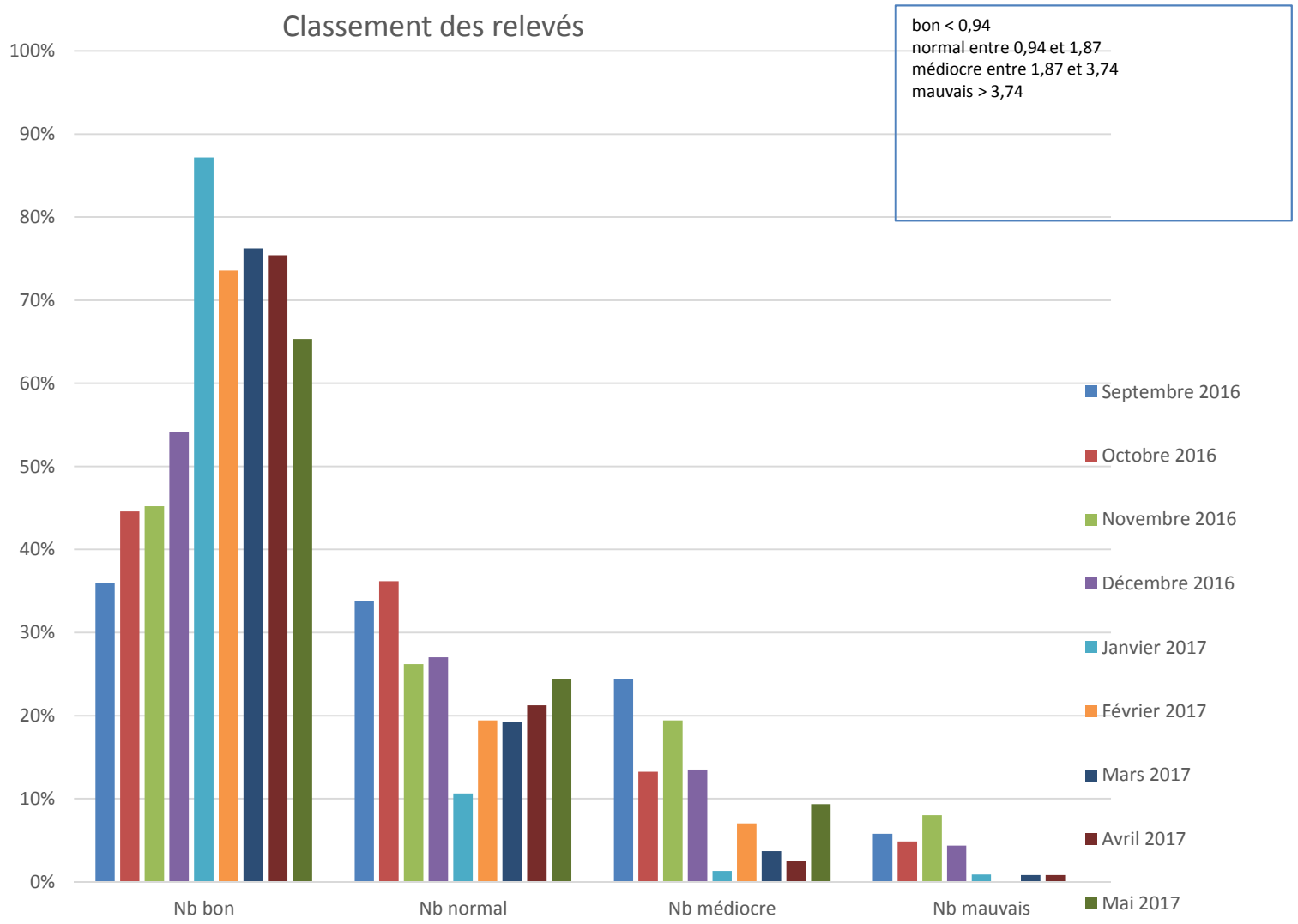
Classement des relevés
bon < 0,94
normal entre 0,94 et 1,87
médiocre entre 1,87 et 3,74
mauvais > 3,74
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Nb bon
Nb normal
Nb médiocre
Nb mauvais
Septembre 2016
Octobre 2016
Novembre 2016
Décembre 2016
Janvier 2017
Février 2017
Mars 2017
Avril 2017
Mai 2017

Cartographie

Résultats de mars 2017

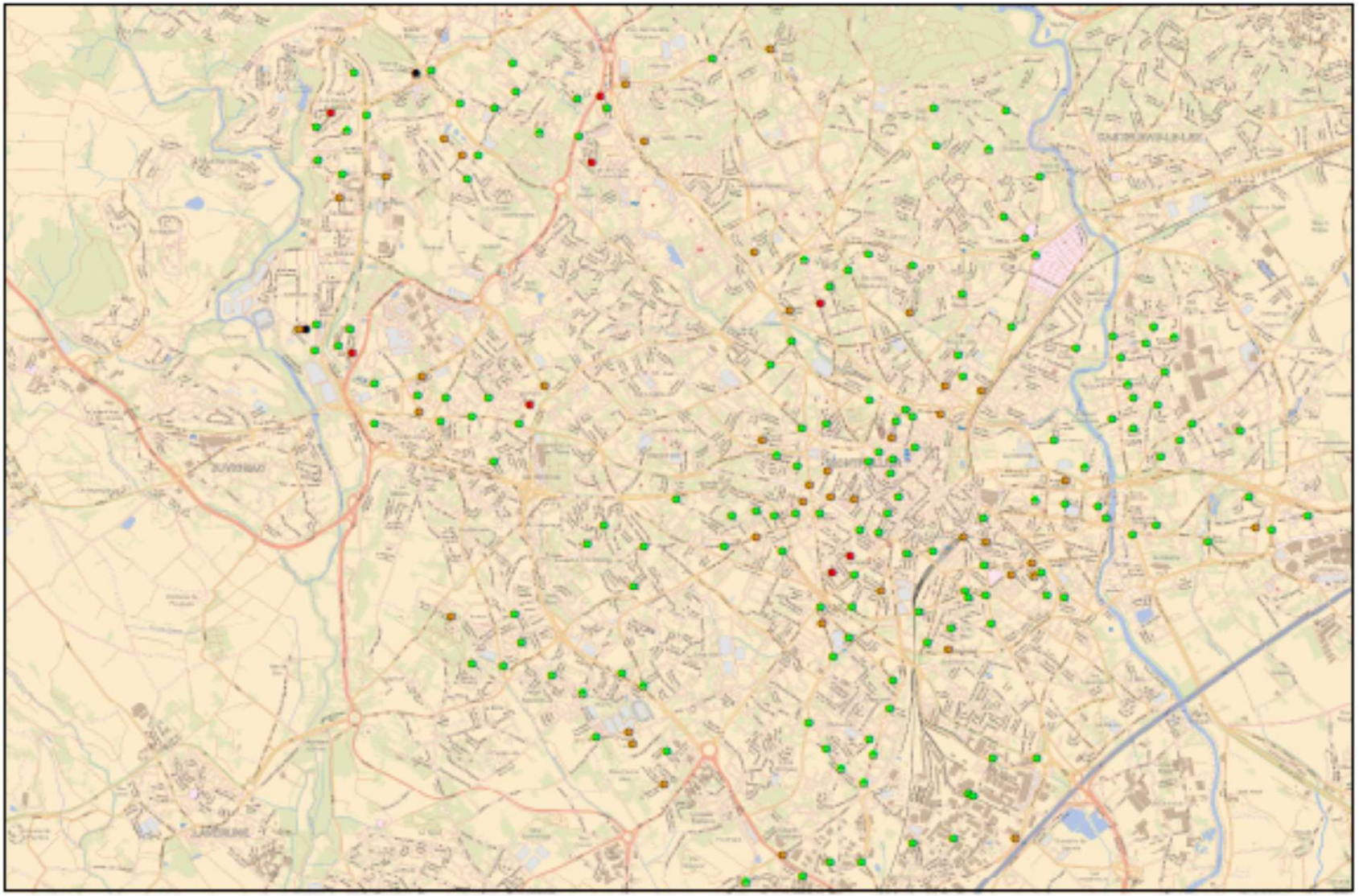

Analyse par quartier

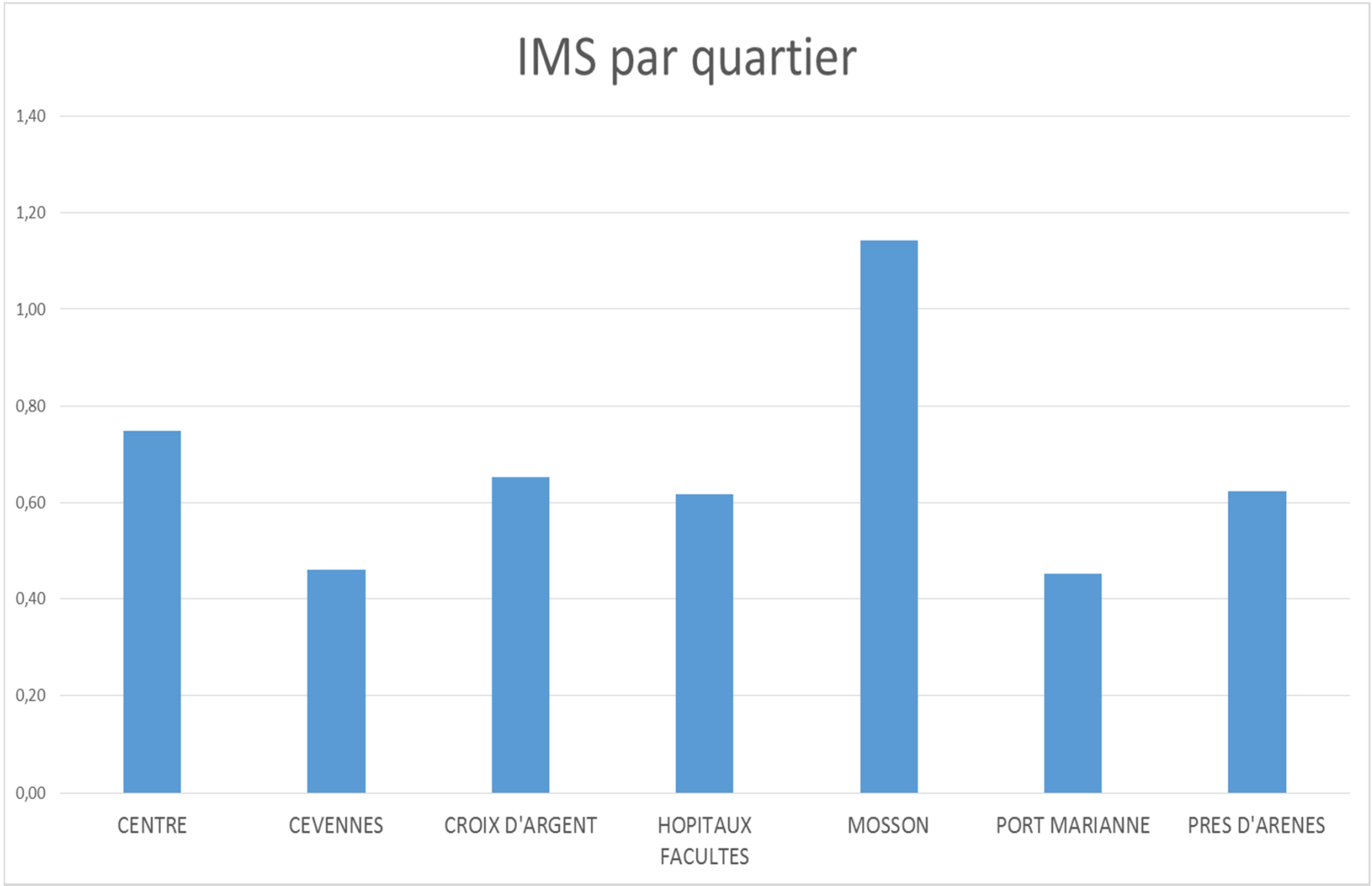

Analyse par quartier

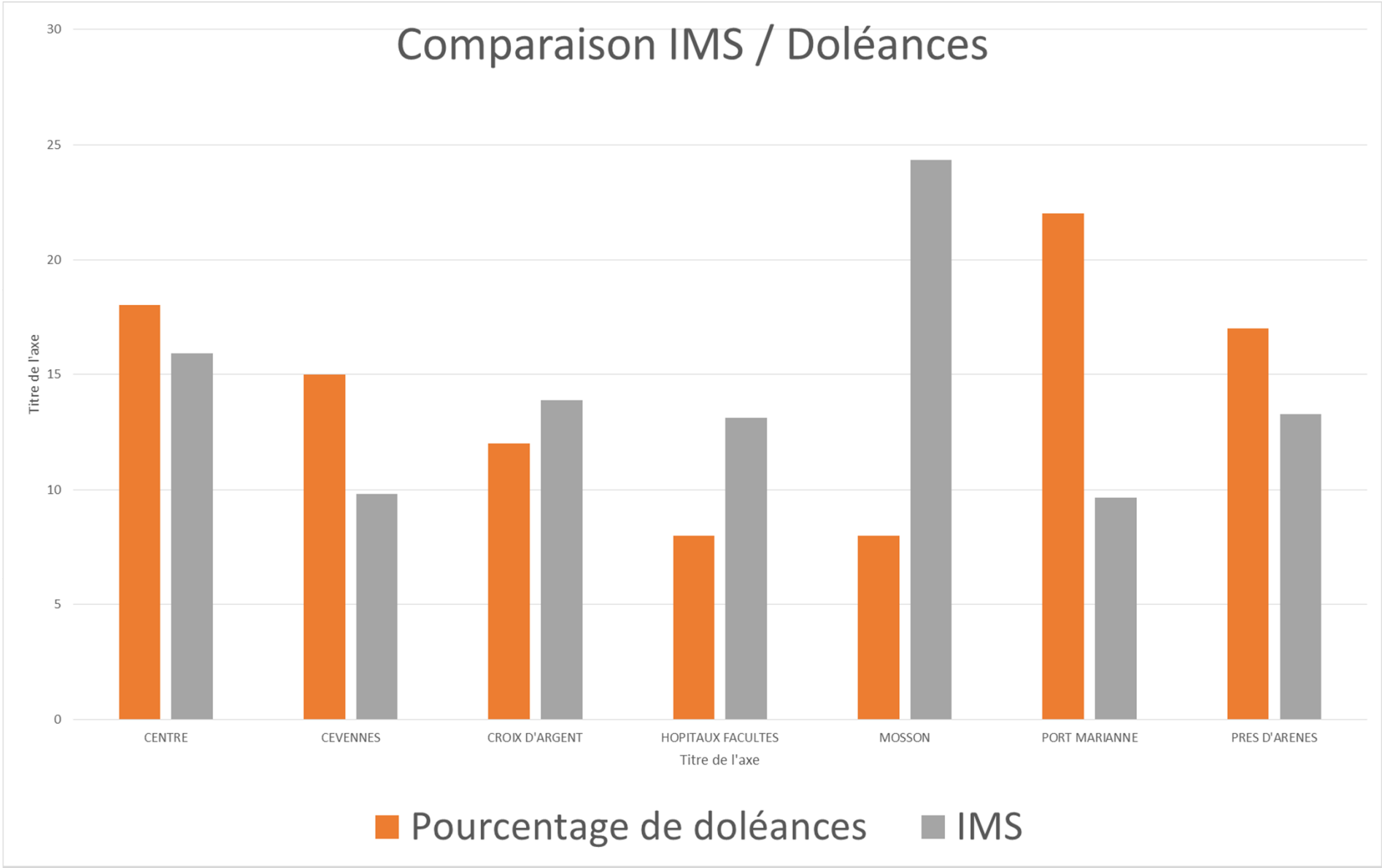

pistes d'évolution au regard de l'engagement de communication des résultats auprès du grand public.

- La construction d'un référentiel à l'échelle du quartier et comparaison avec la valeurs référentielles de la ville (voire celles de l'AVPU)
  - Cette catégorisation permet de communiquer auprès des habitants et/ou de leurs représentants sur les résultats du micro-territoire
  - Calcul du référentiel de chaque quartier (IMS moyen, IMS par secteur, IMS par salissure)

- La communication engageante à développer
  - Classement des quartiers voire des sous quartiers en quartiles
  - Valoriser les quartiers des deux premiers quartiles qui obtiennent des résultats inférieurs à la médiane
  - Proposer aux quartiers des troisième et quatrième quartiles de co-produire un plan d'amélioration de la propreté en fonction des différentes salissures constatées.